

SEMINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DES VILLES
Femmes face à la crise, des parcours de combattantes...

Le vendredi 5 mars 2021



Après un premier séminaire en 2019 sur « *Le sport au féminin : vecteur d'émancipation* », un deuxième en 2020 sur « *La lisibilité du sport féminin en Europe et dans les médias* », cette année, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, **le Conseil national des villes a fait le choix de s'intéresser aux femmes dans la crise** pour mettre en lumière les situations individuelles et familiales des femmes des quartiers prioritaires en première ligne depuis un an. **La Nation les a applaudies. Elles se sont engagées au service des autres, professionnellement, familialement. Elles méritent un ban permanent.**



Retrouvez le séminaire en replay sur la plateforme de la Grande équipe de la réussite républicaine : <https://acteurs.lagrandeequipe.fr/article/20331>

Les vice-présidentes, **Fabienne KELLER** et **Hélène GEOFFROY**, ont remercié l'ensemble des participants et des intervenantes.

Fabienne KELLER rappelle que le Conseil national des villes a réalisé plusieurs travaux sur la place des femmes dans notre société :

- un avis en 2018 sur « *La place des femmes et des jeunes filles dans l'espace public* »¹ ;
- un séminaire en 2019 sur « *Le sport au féminin : vecteur d'émancipation* »² ;
- un avis en 2019 sur « *Mères isolées en QPV, monoparentalité et employeurs publics et privés : le défi de la conciliation de temps* »³,
- un deuxième en 2020 sur « *La lisibilité du sport féminin en Europe et dans les médias* »⁴ ;
- un avis en 2020 « *Panser le présent – Penser les futurs* »⁵.

Pour conclure son propos introductif elle exprime le souhait « *qu'un jour il y ait une journée des hommes induisant que les 364 autres jours soient des journées des femmes* ».

Hélène GEOFFROY se réjouit que le CNV puisse consacrer **un temps de réflexion aux femmes, leur place et la question de leur émancipation**. Les femmes sont engagées dans de nombreuses démarches citoyennes, il faut les appuyer en ce sens et ne pas les voir uniquement comme des femmes victimes de situations complexes, elles sont acteur.es et actives. Elle ouvre le séminaire par cette célèbre phrase de Simone BEAUVOIR « *On ne naît pas femme, on le devient* ».



¹ <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-06/2018%20Avis%20Place%20des%20femmes.pdf>

² https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-05/2019_4mars_cr_seminaire_sport_vdef_et_femmes_15.03_2.pdf

³ https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-05/2019_8.10_2019_avis_meres_isolees_en_qpv.pdf

⁴ <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-03/2020%205%20mars%20CNV%20S%C3%A9minaire%20lisibilit%C3%A9%20sport%20au%20f%C3%A9minin%20COMPTES%20RENDUS.PDF>

⁵ <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-06/CNV%20Avis%20Panser%20le%20pre%CC%81sent%20-%20Penser%20les%20futures-22%20juin%202020%20V%20Def.pdf>

SEQUENCE 1 : HEROÏNES EN PREMIERE LGNE.

Elles sont infirmière, militante associative, adulte-relais, médiatrice, coordinatrice responsable d'association et étudiante. Elles ont livré des **témoignes forts** sur leur vie professionnelle mais aussi personnelle pendant la période de crise sanitaire.

Hoda NAGY habite Bron. Née à Alexandrie, elle passe en Egypte son diplôme de médecin. Naturalisée, elle se bat aujourd'hui pour la reconnaissance de son diplôme et en changeant de spécialité, elle se prépare à passer le concours des épreuves de vérification des connaissances (EVC) pour pouvoir exercer comme médecin.

Après plusieurs années de recherche après son arrivée en France et sa naturalisation, elle décide de passer une équivalence en un an pour obtenir un diplôme d'infirmière qu'elle obtient en juillet 2019. Pendant près de 10 mois, elle exerce son métier et va de refus en missions d'infirmière en intérim dans plusieurs établissements.

Au mois de mars 2020, quelques jours avant l'entrée en confinement elle est appelée : un poste d'infirmière dans un service de gériatrie au sein de l'hôpital des Charpennes à Lyon. Dans le même temps, les nombreux établissements pour lesquels elle a essuyé des refus la recontactent. **Elle livre un témoignage poignant sur sa mobilisation quotidienne au sein de cet établissement** où elle exerce dans un service de soins de longue durée, service public qui offre des prestations semblables à celles d'un EHPAD avec la présence de médecins en continu : *« J'ai commencé à travailler sans avoir signé mon contrat de travail, c'était une période difficile pour toutes les soignantes, c'était la première vague et nous n'avions pas d'informations. Après une semaine, une infirmière a eu des symptômes de fièvre et de courbatures, les analyses sont arrivées elle était positive au Covid. Nous enchainions des semaines avec seulement un jour de repos, et quelques jours plus tard j'ai eu des symptômes. Au début j'ai eu peur d'annoncer au travail que j'étais malade, mais finalement je suis allée voir la médecine du travail et j'ai dû m'arrêter. Je devais m'isoler dans mon appartement, mais nous étions 6 à la maison, parfois je m'isolais dans la salle de bain. Ma fille et mon mari l'ont attrapé avec des difficultés respiratoires ... ».*

Mériem BENAMMOUR est militante associative dans un quartier de Sevrans, quartier auquel elle est très attachée et habite depuis maintenant 46 ans. Elle est membre fondatrice de l'association Rougemont Solidarité Sevrans depuis 21 ans. Elle confie la **mobilisation des bénévoles de son association depuis ce fameux 17 mars 2020**, premier jour du confinement.

*« Il a fallu être très réactives. J'ai tout de suite pris contact avec le CCAS pour proposer ma présence et celle de la permanence de notre association. Très rapidement nous avons constitué une équipe de bénévoles pour venir en soutien face aux besoins importants : faire les courses, aller à la pharmacie... Le CCAS via les aides à domicile récupérait la liste des courses et des enveloppes avec de l'argent auprès des aînés pour que nous puissions faire les courses. Le département a ensuite mis à disposition des repas, et nous avons aidé à les distribuer ». Pour **Mériem, le soutien de leurs maris a été essentiel pour leur moral** : « Ils fabriquaient des masques pour tous les bénévoles et nous soutenaient. La solidarité n'était pas évidente mais tout le monde se sentait utile et les maris aussi ! ».*

Elle souligne **l'importance des partenariats associatifs** qui se sont noués pendant cette période. L'association « Citoyenneté possible » de Souâd BELHADDAD a **assuré toute la partie administrative des actions** et a **permis d'apporter une écoute et un soutien psychologique** aux équipes mobilisées. Afin d'assurer un accompagnement optimal des bénéficiaires, elle recommande une **meilleure coordination et des coopérations entre les associations d'un même territoire**. Mériem souligne la grande capacité d'adaptation des habitants, les élans de solidarité et l'intervention de la puissance publique qui a permis de soutenir de nombreuses structures.

S'engager au service de l'intérêt général c'est le défi que relèvent des milliers de jeunes âgés de 16 à 25 ans tous les ans. Lorsque la crise sanitaire a débuté en mars dernier **Sakina RAMMI** était en **service civique** auprès de l'association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) au pôle de Bobigny-Pantin.

Elle raconte le **challenge quotidien pour assurer ses missions d'accompagnement** et animer des ateliers de lecture dans ce contexte particulier tout en étant à distance des bénéficiaires : assurer les dons d'ordinateurs de la part des partenaires, assurer les liens entre bénéficiaires et partenaires, accompagnement téléphonique, etc. Elle dépeint une **grande solidarité entre les équipes**, des échanges informels pour optimiser le travail, l'accompagnement psychologique

des équipes bénévoles. Si elle n'avait qu'un conseil à donner, celui-ci serait de : **respecter son temps de travail, ne pas vouloir trop donner au risque d'être peu qualitatif.**

Après une année d'engagement auprès de l'AFEV, **Sakina RAMMI** est retournée à l'université de Saint-Denis pour poursuivre ces études. En parallèle, elle a été nommée ambassadrice à l'AFEV pour témoigner de son parcours scolaire et orienter au mieux les étudiants.

Si son engagement associatif a été riche et épuisant, **son retour à l'université témoigne d'une précarité étudiante de plus en plus prégnante**, d'un **isolement profond** et de difficulté à concilier vie professionnelle et vie personnelle. : *« En tant que femme, ce n'est pas facile d'assurer son rôle, de concilier vie professionnelle et vie personnelle. L'incompréhension d'être présente mais de ne pas pouvoir répondre aux sollicitations ».*

Elle insiste sur le **manque d'espaces ouverts aux étudiants pour leur permettre de disposer d'un lieu calme pour étudier.** Les bibliothèques ne sont pas toujours à proximité des lieux d'habitation. **Des espaces de coworking pourraient être ouverts pour accueillir des étudiants.** Enfin elle souligne l'initiative déployée sur sa commune de mise à disposition de « **chèque psychologique** » pour permettre aux habitants de bénéficier d'un suivi psychologique dans cette période anxiogène.

Avant le confinement **Maciré TOURE** enchaînait des petits jobs et pratiquait le basketball dans un club semi professionnel. A l'annonce du confinement, les **équipements sportifs ont été fermés** et cela a entraîné des complications pour concilier vie professionnelle et pratique sportive : *« Avant j'allais dans le 92, mais le gymnase a fermé et le nouveau se trouvait à Orly à deux heures voir deux heures et demi en voiture. Je rentrais à 2 heures du matin, c'était super dur de concilier les deux. Avec le confinement j'ai cru que j'allais tout abandonner et j'ai fait une dépression. Je me suis mise à lire beaucoup, mais au bout d'un moment avec 3 ou 4 livres par semaines je devenais folle ».*

Depuis la rentrée de septembre elle suit une **formation pour devenir conseillère en insertion professionnelle (CIP).** Cette formation a apporté un cadre et un rythme dans la journée de Maciré, et lui permet de **renouer des contacts sociaux** avec d'autres étudiants. Son témoignage met en exergue **la problématique du logement et de la possibilité de disposer d'un espace à soi, d'un espace pour soi.** La jeune femme dispose d'un forfait avec internet illimité, mais elle raconte comment avec le passage des cours dispensés en 100% dématérialisés et sa connexion en débit limité, **ont influé sur la qualité du suivi de ces enseignements.**

Elle livre un **témoignage émouvant sur les situations de discriminations auxquelles sont confrontés les habitants des quartiers prioritaires**. Dans le cadre de ces entraînements sportifs, elle a pu traverser de nombreuses villes où le confinement n'était pas respecté. : « *En allant au basket je voyais dans certaines villes que le confinement n'était pas respecté mais il n'y avait pas de policiers pour contrôler alors que quand je rentrais chez moi j'étais sûre qu'on allait me contrôler. On nous oppresse dès qu'on met un pied dehors quand on vient d'un quartier* ». Elle exprime un **sentiment de frustration et d'inégalité**.

Le dernier témoignage de cette séquence a été livré par **Fabienne FERTE**, Présidente d'une association en charge d'une épicerie sociale à Sainte-Foy-La-Grande en Gironde. Cette association qui apportait son aide à près de 350 familles a dû **faire face à un afflux de bénéficiaires très important** dans les mois ayant suivi l'annonce du premier confinement avec près de 450 familles au mois d'avril et 556 à la fin de l'année, mais également à une **augmentation du panier moyen pour soutenir les parents** dont les enfants ne pouvaient plus manger à la cantine scolaire. Elle a noté également un nouveau public de travailleurs précaires qui venaient à l'épicerie.

L'association s'est entourée de la **Fondation Abbé Pierre pour l'achat de denrées alimentaires** (fruits et légumes) et a également **bénéficiaire d'un soutien financier de l'Etat avec des subventions du budget de la politique de la ville**⁶ pour l'achat de produit d'hygiène (masques et gel hydro alcoolique), de matériaux (frigorifère) et l'aide à l'ingénierie.

L'épicerie sociale vise à apporter une alimentation saine et équilibrée aux bénéficiaires, avec une volonté de production locale pour faire participer les bénévoles, les bénéficiaires et les habitants du quartier à un projet commun. C'est un outil extrêmement important pour **recréer du lien social**. Ce quartier prioritaire se situe à mi-chemin entre territoire rural et urbain. Les habitants peuvent connaître des **problématiques de mobilité**, pour y répondre l'association a mis en place un partenariat pour bénéficier d'un camion de 9 places qui permet de répondre aux besoins de mobilité des habitants, notamment pour aller sur le jardin partagé qui fournit l'épicerie,

⁶ Le programme 147 de la politique de la ville a soutenu les associations à travers le fonds d'urgence "quartiers solidaires" pour un montant de 20 million d'euros, de l'opération "quartiers d'été" et d'un fond de solidarité de 5 million d'euros pour faire face à l'urgence sociale et éducative.

La période de confinement a permis de renforcer les échanges entre bénévoles et bénéficiaires, mais également entre bénéficiaires. Le rendez-vous à l'épicerie est devenu un moment de partage où les habitants peuvent échanger mais également répondre à des problèmes administratifs.

Enfin, si la municipalité en place lors de l'annonce du confinement avait apporté son soutien à l'association ce n'est pas le cas de la nouvelle municipalité. **L'épicerie solidaire a pu compter sur les aides du ministère de la ville notamment des subventions octroyées dans le cadre des dispositifs quartiers d'été, quartiers d'automne et quartiers solidaires.**

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Le comité interministériel à la ville, qui s'est tenu en janvier 2021, a annoncé la **prolongation des dispositifs quartiers d'été et quartiers d'automne**. Deux nouveaux dispositifs ont également été annoncés : « **quartiers fertiles** » et « **jardins partagés** ». **Hélène GEOFFROY** souligne que le **soutien de l'Etat couplé à la mobilisation des associations et à la force des habitants** ont permis de soulager les habitants et de **limiter les effets de la crise**.

Souâd BELHADDAD⁷ intervient sur la mise en lumière de « *la puissance des femmes* », leur mobilisation quotidienne et leur solidarité. qui préexistait mais qui ont été rendues visibles pendant cette crise. Les femmes ont été plus visibles dans l'espace public.

Irma CORONADO-GOUPIL⁸ a livré une expérience positive sur le réaménagement de l'habitat en période de confinement. Elle souligne **l'importance de l'aménagement des espaces intérieurs sur le bien-être psychologique des personnes**, et favorise l'utilisation des lieux de convivialité. Il est proposé que puisse être **initier des « chèques déco » pour soutenir financièrement les ménages et pour les accompagner à repenser l'agencement et la décoration de leur intérieur pour mieux vivre psychologiquement l'étroitesse des confinements**, et mettre la vie en couleurs !

Ibrahima M'MADI⁹ a remercié les intervenantes pour leurs témoignages qui font écho à la situation de sa compagne elle-même mobilisée en première ligne en tant qu'aide-soignante

⁷ Membre du CNV, Présidente de l'association Citoyenneté possible.

⁸ Membre du CNV, Psychologue

⁹ Membre du CNV.

non titulaire : « *Ma femme est aide-soignante et c'est moi qui garde les enfants à la maison. On attribue beaucoup de choses au Covid, mais la situation des femmes a commencé bien avant. J'aurai voulu qu'elle puisse intervenir aujourd'hui, mais elle travaille. Elle n'a pas la nationalité française, ni de travail fixe. Je suis content de l'arrêté sur la naturalisation des personnes mobilisées en première ligne pendant la crise sanitaire, mais en réalité n'est pas clair et les démarches restent les mêmes. Il faudrait valoriser le métier d'aide-soignante* ».

Constance LECOMTE¹⁰ annonce la publication prochaine d'une note consacrée à la **dimension territoriale de l'accès à l'emploi des femmes**, avec un encadré sur les données des quartiers prioritaires de la politique de la ville réalisée conjointement par l'Observatoire des territoires et l'Observatoire national de la politique de la ville¹¹.

¹⁰ Chargée de missions "analyse de données" à l'observatoire des territoires, ANCT.

¹¹ <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2021-fiche-egalite-la-dimension-territoriale-de-laccess-lemploi-des-femmes>

SEQUENCE 2 : FEMMES ATTENTIVES ET SOLIDAIRES.

Malgré des difficultés accrues, la précarité, l'inquiétude, elles ont pu témoigner de leur parcours, et de leur vécu pendant toute cette année de crise sanitaire et sociale. **Des témoignages forts, qui font ressortir l'incroyable solidarité et l'énergie qu'elles déploient au quotidien**, au-delà même des difficultés auxquelles elles ont dû et doivent encore faire face. Difficultés nombreuses d'accès aux droits et aux services publics, de situation d'illectronisme, de manque d'espace pour soi, de violences, de charge mentale... Mais une réelle volonté de « s'accrocher ».

Séverine WALQUAN est aide-soignante dans une unité Alzheimer et un EHPAD situés en Moselle, qui a perdu près d'un quart de ses résidents pendant la première vague. Entre peur et conscience professionnelle, elle dépeint une situation complexe : **manque de matériels, heures supplémentaires, suppression des congés, sur-mobilisation des professionnels...** Dans cette période où toutes et tous étaient mobilisés à temps plein, elle **regrette que la prime annoncée par le gouvernement n'ait été versée qu'au prorata des contrats** temps complet- temps partiel) et non au prorata de la mobilisation quotidienne de ses collègues.

Elle raconte comment elle a dû **concilier vie professionnelle et vie personnelle**. Maman de trois enfants, elle témoigne de **l'angoisse quotidienne de contaminer les résidents de l'EHPAD mais également de contaminer les siens** : « *Quand je rentrais du travail, je laissais tout au garage et j'allais directement à la douche, mon mari est diabétique, ma mère est âgée... J'avais peur de les contaminer* ». Lors de la deuxième vague, sa mère a attrapé la Covid, son mari a eu des problèmes de santé : une **charge mentale importante** à porter pour Séverine qui commençait elle-même à accuser les longs mois de mobilisation. Lorsque ses proches se sont rétablis vers le mois de décembre, Séverine décide d'aller enfin consulter un médecin : « *J'étais tellement fatiguée que nous pensions que j'avais la Covid, j'avais de grosses douleurs dans le bas du ventre. Finalement quand les résultats sont tombés il s'agissait d'un **heureux événement, j'étais enceinte de 6 mois ! On peut le dire j'ai fait un déni de grossesse*** ».

Djamila DEBAB est médiatrice et coordinatrice au sein de l'association Inter 'aïd de Creil dans l'Oise au sein de laquelle elle développe des **ateliers collectifs** sur la culture, la santé, l'accès au droit et la mobilité notamment à destination des jeunes. Suite aux contraintes sanitaires, l'association a dû changer ses méthodes de travail : **habituée à recevoir les bénéficiaires en présentiel il a fallu composer avec les contraintes du télétravail**. « *On ne connaissait pas le*

télétravail et cela nous a procuré beaucoup d'angoisses. Au début c'était sympa mais l'écoute téléphonique est devenue de plus en plus intrusive car les gens étaient en grande détresse. Comment s'occuper des gens qui sont mal quand on l'est soi-même ? Quand on a repris en présentiel, il a fallu réfléchir à l'utilisation de l'espace, à de nouvelles méthodes de travail et une nouvelle organisation. A cela s'est ajoutée la difficulté du port du masque dans un métier où les expressions faciales sont essentielles. Heureusement le corps est toujours là et leurs postures nous aident à les comprendre ».

Son témoignage met en lumière la **difficulté à séparer ce qui relève de la sphère professionnelle de la sphère personnelle lorsque ces deux univers se retrouvent soudainement mélangés** (utilisation du téléphone personnel à des fins professionnelles, ordinateur à portée de main, le manque de liens sociaux et le manque de repères). Djamila retient un point positif de cette crise sanitaire : **l'opportunité de mieux de connaître**.

Dans ces précédents travaux, le Conseil national des villes a formulé des propositions concernant **les horaires décalés et le travail haché**, les **conditions de travail subies**. En écho à ces propositions, **Amina ATHOUMANI** est venue témoigner de sa situation en tant que femme de ménage au 20 avenue de Ségur.

« Je pars de chez moi à 4 heures du matin pour être là à 6 heures. Avant le Covid, je travaillais de 6 heures à 9 heures pour 500 euros par mois. Certaines collègues travaillent aussi ailleurs, à côté, d'autres comme moi n'ont pas d'autres boulots. Avec la Covid on travaille en horaires décalés mais on fait plus d'heures (Heures supplémentaires jusqu'à 17 h un jour sur deux) car on nettoie les tables, les ascenseurs, les portes, les boutons, etc. Du coup, j'atteins le smic mais le travail n'est pas facile. J'ai perdu mon mari le 24 mars, mais je devais travailler je ne pouvais pas rester chez moi. Je dois faire mon deuil en dehors de la maison mais normalement dans l'islam le deuil se fait 40 jours dans maison. Je n'ai pas pu le faire ».

Amina n'aurait pas dû être dans les locaux du Ministère lors de son témoignage, mais ne possédant pas **d'équipements internet à son domicile**, elle a rejoint le séminaire en présentiel pour livrer ce témoignage. Difficultés de lecture, difficultés liées à l'usage des démarches sur un seul téléphone : Cela induit également des **difficultés au quotidien pour la gestion administrative** : elle ne peut pas assurer ces démarches en ligne et se retrouve dans un cercle vicieux car les conditions sanitaires obligent à une prise de rendez-vous sur internet pour se rendre à la Mairie. Elle voudrait rencontrer des interlocuteurs, mais tous les services ne fonctionnent que par prise de rendez-vous et on la renvoie sur internet qu'elle ne maîtrise pas.

Hind EL KIRA débute son **aventure dans l'entrepreneuriat en février 2020** après avoir été sélectionnée au concours d'innovation du salon international de l'agriculture en février 2020. A la mi-mars, elle accouche de son troisième enfant, quelques jours avant l'annonce du confinement. Elle raconte les **difficultés pour combiner le lancement de son entreprise et la garde de ses trois enfants malgré un état de santé fragile**. Elle est hébergée avec ses trois enfants dans un foyer de **femmes victimes de violences** dès sa sortie de la maternité.

S'enchaîne alors des **semaines de plus en plus intenses pour obtenir des financements**, permettre à son projet de voir le jour et assurer en parallèle toutes les démarches administratives liées à sa situation. Elle décide de s'orienter vers l'ADIE qui lui accorde un financement pour le développement de son projet de production de fourrage vert en circuit court. En novembre, elle participe au concours « Green Strat-up » dans lequel son projet est primé et qui doit lui permettre d'accéder à un accompagnement personnalisé qui n'aura lieu compte-tenu du contexte sanitaire. Aujourd'hui Hind a conçu le prototype de sa machine, elle cherche un incubateur pour lancer son projet.

Ces deux témoignages renforcent la nécessité des **organismes publics à proposer des démarches d'« aller vers » et pas uniquement des rendez-vous par internet, et l'utilisation de leur site** pour des rendez-vous, des démarches administratives, des accès aux droits, etc.).



SEQUENCE 3 : LE SPORT D'APRES ; PLUS DISCRIMINANT POUR LES FEMMES ?

Le séminaire « *La lisibilité des femmes dans les médias et en Europe* » organisé en 2020 par le Conseil national des villes avait permis d'échanger sur **l'impact positif de la coupe du monde du foot féminin sur la pratique sportive féminine**. Cet événement avait notamment participé au développement de la pratique sportive chez les jeunes filles et l'accès à des activités encore trop souvent attribuées aux hommes.

Sarah OURAHMOUNE¹² précise que si l'impact de la crise sanitaire sur la pratique sportive ne peut être véritablement mesuré, il apparait que ces effets sont venus bousculer les avancées de ces dernières années. Les associations sportives s'alarment de la **chute du nombre de licenciés (femmes et hommes) dans les clubs** et des entraîneurs –souvent auto entrepreneurs- qui restent sans perspectives sur la réouverture des clubs et qui font **craindre le pire pour les sections féminines**. La **réalité du contexte économique** amène les sponsors à réaliser des choix et des arbitrages ce qui **plongera le développement du sport féminin dans une situation inégalitaire**. « *On parle souvent du monde d'après, je pense que le sport d'après sera encore plus discriminant pour les femmes* ».

La question des **femmes dans les instances dirigeantes** a été abordée à l'aube des élections des fédérations sportives. Les **chiffres sont inquiétants**, sur les 108 fédérations sportives on comptait 14 femmes présidentes en 2020 soit 13% contre seulement 7 femmes aujourd'hui. Derrière ces chiffres se cache une **réalité complexe d'accès aux postes de direction** pour les femmes : « *Il faut être solide, c'est très compliqué pour une femme de se faire élire car il y a des réseaux officiels et des réseaux officieux, c'est un vrai combat il faut lever sa garde et prendre des coups !* ».

Toutefois, **des avancées peuvent être saluées**, pour la première fois de l'histoire **deux femmes sont candidates à la présidence du comité olympique**. On constate également un **engagement plus important des femmes dans les instances locales**. Les jeunes filles doivent être accompagnées et encouragées pour s'engager localement dans les clubs et apporter leurs compétences. Au sein du comité olympique, **Sarah OURAHMOUNE** a lancé le programme « Dirigeantes » pour accompagner les femmes dans leurs ambitions politiques et sportives. A partir de 2024 les présidents des fédérations sportives seront élus par les présidents des clubs sportifs, d'où l'intérêt d'avoir des femmes impliquées au niveau local.

¹² Membre du CNV, Championne olympique de boxe en 2016.

Les collectivités locales doivent donc être vigilantes à la reprise des activités sportives pour que le sport au féminin, toujours moins médiatisé, soit encouragé et priorisé par les clubs sportifs quand leur activité pourra reprendre.

CONCLUSION

La mobilisation de l'Etat, des collectivités, des organismes, des associations et la détermination des habitants ont permis d'atténuer pour certains les effets de la crise sanitaire, économique et sociale que nous traversons depuis un an.

Les témoignages riches et poignants livrés par ces femmes, soignante, infirmière, sportive, entrepreneuse, femme de ménage, militante associative, adulte-relais, coordinatrice d'association, nous rappellent la réalité et les contraintes auxquelles toute une frange de la population est confrontée, en première ligne dans cette période de crise. Mais ces histoires témoignent également de l'immense solidarité qui s'est spontanée développée durant la période.

Malgré un contexte sanitaire toujours complexe et un avenir incertain, les habitudes reprennent cours. Il est nécessaire de pouvoir garder et valoriser cette reconnaissance dans le temps, de ne pas oublier qu'un jour nous avons eu besoin de l'énergie de toutes et tous –et notamment des populations en première ligne- pour faire face à cette pandémie. L'enjeu est de maintenant savoir conserver ces liens de solidarité et les valoriser.

DES RECOMMANDATIONS « ICI ET MAINTENANT »

A l'issue de ces témoignages, le Conseil national des villes propose des recommandations opérationnelles suivantes.

Des petits pas pour changer la vie quotidienne :

- Alors que les services publics ont été fermés ou se sont rouverts dans des conditions dégradées, il faut dès maintenant **repenser leur accès direct pour s'adapter aux besoins et aux capacités des habitants** et redonner de la place à l'humain;
- **Inviter les organismes publics à « aller vers »** en adaptant leur démarche d'accès à leurs services et ne pas proposer une seule modalité d'accès (prise de rdv uniquement par internet, accès aux droits via des plateformes) ;
- **Soutenir l'ouverture des espaces de coworking, des bibliothèques municipales et/ou médiathèques** pour permettre aux étudiants d'accéder sereinement à leurs cours et de se retrouver, de disposer de conditions d'espace et de concentration optimisées avec notamment des connections numériques.

- Initier des « chèques déco » pour accompagner les ménages à repenser l'agencement et la décoration de leurs intérieurs favorisant la luminosité, la création d'espaces pour mieux vivre chez soi, et mettre la vie en couleurs !

Et le devoir d'exemplarité !

- **Que dans les cahiers des charges des marchés publics d'entretien et de propreté des ministères et des collectivités territoriales, dès maintenant, les créneaux horaires des prestations de ménages soient organisés pendant les heures de bureau ;**
- **Que les temps de transports entre les divers lieux de travail soient rémunérés.**
- Que le coût de transport soit pris en charge à 100%, pour les familles monoparentales aux horaires hachés, par l'employeur public ou privé, quel que soit le mode de transport utilisé.
- Que les heures passées dans les transports d'un travail à un autre soient rémunérées par l'employeur public ou privé.
- **Que les collectivités locales soient vigilantes à la reprise des activités sportives pour que le sport au féminin, toujours moins médiatisé, soit encouragé et priorisé par les clubs sportifs quand leur activité pourra reprendre ;**
- Imposer une gouvernance paritaire en binôme dans les conseils d'administrations des fédérations sportives ; à l'exemple des élections départementales ;

Parce que nous n'oublions pas « *qu'il suffira d'une crise...* », et comme le dit un membre du CNV, « *Il n'y a pas d'invisibles, il n'y a que des aveuglés* ».